



## Résumé : Bilan des pratiques phytosanitaires 2024

Faisant suite à un millésime 2023 extrêmement problématique pour la protection contre le mildiou, l'année 2024 est à nouveau caractérisée par une pression exceptionnelle du pathogène, remarquable par la précocité et la durée des événements contaminants. Les populations de vers de la grappe eudémis étaient également importantes, dans des proportions moins remarquables qu'en 2023 toutefois. La pression en botrytis a pu contrarier la gestion des rentrées de vendanges à la fin du mois de septembre.

L'enquête de pratiques a été menée à partir de 79 itinéraires phytosanitaires représentant 10 % du vignoble du GDON. 87 % des participants étaient contributeurs à cette même enquête en 2023, permettant d'établir une comparaison précise de l'évolution des pratiques entre les 2 millésimes.

L'IFT Total 2024 est de 18,2, le plus élevé depuis la création de l'observatoire en 2010. Cette valeur est largement liée à la composante mildiou (10,4) et à un nombre d'applications totales sur le parcellaire en forte hausse (16 passages en moyenne en 2024 contre 9,2 en 2022). La part de biocontrôle reste stable dans les itinéraires (35 % de l'IFT environ) mais la typologie des pratiques évolue fortement entre 2023 et 2024. En effet, des produits dotés de mention CMR sont retrouvés dans 59 % des calendriers contre seulement 26 % en 2023. Les principales familles chimiques employées dans la lutte contre le mildiou sont soumises à une pression de sélection de résistance importante. Les quantités de cuivre métal utilisées sur le millésime sont évaluées à 3,9 kg / ha en moyenne mais sont beaucoup plus élevées chez les producteurs en Agriculture Biologique (AB, 5,8 kg / ha).

56 % des enquêtés déclarent des pertes de rendement liées à des attaques de mildiou, pour des dégâts moyens évalués à 8 hl / ha sur l'ensemble du panel et 14,4 hl / ha chez les seuls déclarants de dégâts. Ces valeurs sont très proches de celles répertoriées en 2023. Le deuxième facteur de perte de rendement est la coulure / millerandage, suivi par la grêle, les vers de la grappe, le botrytis et enfin plus rarement le gel.

Le positionnement géographique des exploitations est moins bien corrélé aux dégâts de mildiou qu'en 2023 mais reste toutefois un des facteurs explicatifs des résultats. Les deux facteurs qui semblent prédominants sont le choix des produits utilisés et la période durant laquelle les dégâts de mildiou ont eu lieu.

Les itinéraires ayant recours aux mentions CMR présentent moins régulièrement des pertes de récoltes et en moyenne des impacts moindres que les itinéraires sans mention CMR. Les itinéraires AB sont les plus régulièrement touchés et les plus impactés. Toutefois, l'enquête démontre assez clairement que l'intérêt technique des mentions CMR réside dans leur capacité préventive de protection. En présence de dégâts avérés, l'emploi a posteriori de produits CMR ne permet pas de limiter les pertes par rapport aux itinéraires conventionnels sans mention CMR et aux itinéraires AB.

L'analyse croisée des résultats de production et des déroulements épidémiques en parcelles démontre que les vigneronnes ayant subi les pertes les plus importantes sont toujours ceux concernés par des progressions du mildiou à compter du mois de juin, même si leur vignoble était jusque-là indemne. A contrario, les attaques de début de saison ont eu un impact moindre sur le rendement. Ce résultat, déjà

remarqué sur d'autres millésimes difficiles (2023, 2018...) réhausse l'importance d'une parfaite maîtrise de la protection sur les stades situés entre la fin de la floraison et la fermeture de la grappe dans les années de forte pression.

Conséquence directe de 2 années consécutives de forte pression eudémis, l'IFT insecticide est également plus élevé que sur les millésimes précédents. Il n'est pas mis en évidence de différence d'IFT liée à des traitements ciblant les vers de grappes entre les parcelles en confusion sexuelle et les parcelles non confusées. Les autres composantes de l'IFT insecticide (cicadelles de la flavescence dorée et cicadelles vertes) sont stables et en cohérence avec les pressions observées.

Malgré des pressions en pourriture grise plus élevées fin 2024 que sur les précédents millésimes, l'IFT anti-botrytis (0,2) ne montre aucune évolution significative et reste anecdotique. De même, l'utilisation d'herbicide semble stable depuis 2019 et représente 29 % des enquêtés. Les quantités de glyphosate utilisées par ha ont été divisées par deux depuis 2021.